



Olivet, le vendredi 17 décembre 2021

INFORMATION aux PARENTS concernant le SEJOUR SKI-ANGLAIS 5ème

Madame, Monsieur,

Nous sommes désolés pour le retard dans la distribution de la circulaire dû à l'évolution des mesures sanitaires.

Le coût exact du séjour ski à Châtel, soit **480 €** par élève.

Ce montant représente la pension complète, les cours de ski, la location du matériel (skis, chaussures, casque), le forfait des remontées, les cours d'anglais, le transport. L'APEL, grâce aux activités menées en fin d'année (vente de chocolats de Noël), financera les visites et les intervenants locaux.

Pour les élèves demi-pensionnaires, les repas pris seront déduits de votre facture, au mois de mai 2022.

Vous voudrez bien remettre sous enveloppe à son professeur d'EPS, **un chèque d'un montant de 180 €**, correspondant au troisième versement, pour le **lundi 10 janvier 2022** qui sera encaissé le **12 janvier 2022**. **Nous vous demandons d'écrire au dos de ce chèque le NOM, le Prénom et la Classe de votre enfant.**

Nous vous communiquons ci-dessous les dernières indications de ce séjour :

- Rendez-vous à 6 heures sur le parking de l'Alliage (proche de la piscine de l'inox à Olivet) le dimanche 2 janvier 2022. Prévoir un pique-nique (repas du midi) et un goûter.
- Arrivée à Châtel prévue **vers 16h30**. Un message sur le site du collège www.college-la-providence.fr attestera de cette arrivée (avec un délai de quelques minutes, le temps de la mise en ligne).
- Retour : Vendredi 7 janvier 2022 vers 23h30.

En ce qui concerne l'argent de poche : ne prévoir qu'une petite somme. En effet, les enfants pourront lors d'une découverte du village, acheter des cartes postales ou du fromage par exemple.

Assurances : tous les élèves sont garantis par la Mutuelle Saint-Christophe (secours sur piste).

MESURES SANITAIRES COVID 19

- Le jour du départ, votre enfant devra montrer au professeur, avant la montée dans le car, une attestation sur l'honneur rédigée par vous-même d'absence de symptômes d'infection par la COVID 19 ou un test RT-PCR négatif ou un test antigénique de moins de 24 heures. Si votre enfant est positif avant le départ du séjour, il ne pourra pas effectuer ce séjour.
- L'élève doit pouvoir réaliser seul un autotest, il vous appartient de lui apprendre ce geste.
- Pour les élèves de moins de 12 ans, une boîte d'autotests leur sera fournie afin de pouvoir réaliser un test juste avant le départ et lors du séjour.
- Remarque : l'ensemble du personnel (chauffeurs de car, moniteurs de ski, accompagnants) est vacciné.
- **Le PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE pour les plus de 12 ans et deux mois.** Votre enfant devra l'avoir sur lui à tout instant (pendant le transport, lors des remontées mécaniques ...) et devra avoir plusieurs photocopies de ce Pass.
- Prévoir une boîte de 50 masques marquée au nom de l'élève et du gel hydro alcoolique (environ 75 cl).

A l'avance, nous vous en remercions.

Les Professeurs organisateurs

F. CAHU
Chef d'Etablissement